LA DROME AU COEUR

Jean
MOUTON
Député sortant

François
AUBERT
Conseiller Municipal de Montélimar
Suppléant





Election législative du 5 juin 1988

Jean Mouton

est né le 15 février 1929 dans un village Gardois, d'une famille de petits agriculteurs.

Le dévouement, le sacrifice de parents lucides et l'appui bienveillant d'un maître d'école remarquable, lui permettent de suivre des études secondaires au Lycée de Nimes.

Ses origines rurales, son attachement aux gens de la terre, l'amour des animaux le conduisent au Lycée du Parc à Lyon où après une année de préparation, il entre à l'Ecole vétérinaire.. Après quatre années d'études il est diplômé et s'installe à Pierrelatte.

L'accueil chaleureux que reçut ce jeune vétérinaire de 24 ans fit que, rapidement, cette ville, ce département, devinrent pour lui une raison de vivre, une raison d'espérer, une raison de lutter pour une population fort attachante.

En 1956, il doit arrêter brusquement sa vie professionnelle pour participer aux opérations militaires en Algérie. Au retour, il épouse Magali qui lui donnera le bonheur d'avoir trois enfants et qui est pour lui une compagne attentive et dévouée.

En Mars 1971, il est élu Maire de Pierrelatte. En Janvier 1973, il entame son premier mandat de Conseiller Général et, en Mars 1986 il devient Député de la Drôme.

Homme modéré, homme de dialogue, il doit sans doute à sa formation médicale la volonté permanente d'évacuer les menées politiciennes qui encombrent la vie publique pour s'attaquer aux vrais problèmes. C'est sans doute pour tout cela que, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil Général, il est l'homme écouté, respecté, et apprécié de tous.

Voilà brièvement raconté Jean Mouton, un homme public dynamique mais sage, un homme rigoureux mais courtois, un homme tolérant mais au parler vrai.

Ensemble chassons l'esprit partisan pour une France qui gagne

sécurité

générosité

tolérance

liberté

union

François Aubert

agé de 37 ans, drômois pure souche, marié pére d'un enfant ; il est né à Montélimar où en 1979 il succède à son pére et grand pére comme avocat et dispose d'un cabinet associé à Montélimar et Pierrelatte.

Très impliqué dans la vie associative de sa cité où il assume depuis longtemps de nombreuses responsabilités, (Jeune Chambre Economique, Anciens Eleves du lycée etc)......
Il a été élu Conseiller Municipal de Montélimar en 1983.

Homme de dialogue et de coeur il est apprécié pour ses qualités d'écoute et ses conseils de bon sens.

Le Comité de Soutien.

Vu le candidat

IMP. PRIEURE PIERRELATTE